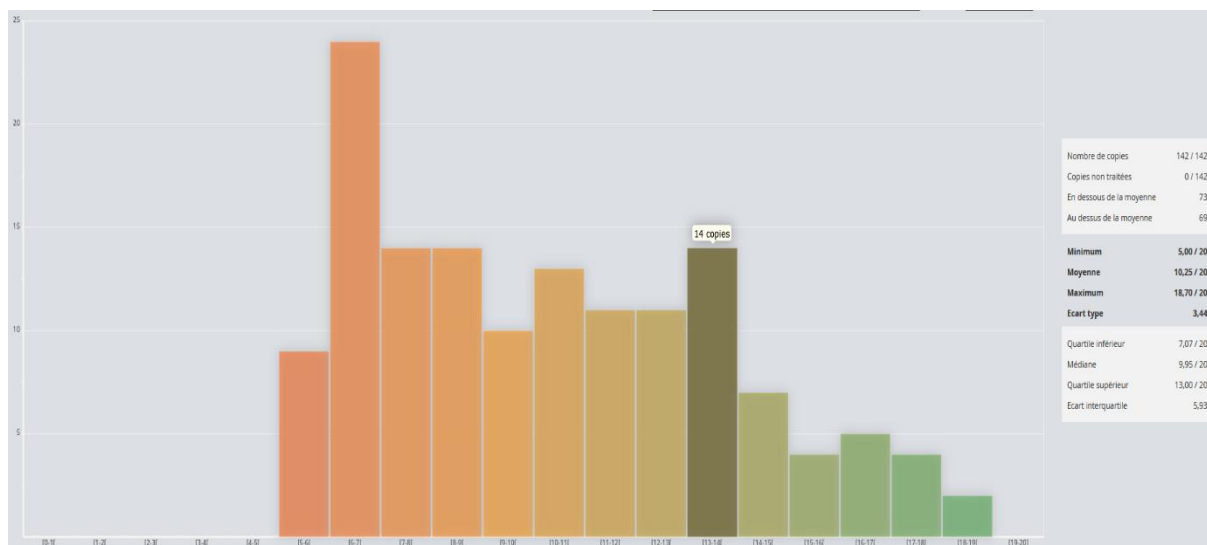


CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS



Présentation du sujet

Dans le texte soumis cette année aux candidats, extrait de l'essai *Styles. Critique de nos formes de vie*, Marielle Macé restitue la réflexion de Roland Barthes sur les questions que pose le fait de vivre ensemble. À ce problème assez classique, central dans le programme « La communauté et l'individu », Roland Barthes apporte une réponse originale. Selon lui, l'enjeu est à la fois de préserver les rythmes individuels contre l'uniformisation aliénante que tend à imposer tout pouvoir, et de les concilier entre eux. Comme le souligne Marielle Macé dans les deux premiers paragraphes du passage, la pensée de Roland Barthes est d'ordre esthétique et formel. Toutefois, elle s'enracine également dans l'expérience la plus quotidienne et la plus intime d'un rythme de vie parfois contrarié par les exigences sociales, dont le texte donne des exemples très concrets, notamment dans la dernière partie.

La structure du passage est particulièrement nette. Marielle Macé indique d'abord le problème traité par Roland Barthes dans le cours dont elle rappelle le titre, « Comment vivre ensemble »¹, et elle résume la thèse de ce dernier, tout en en faisant valoir la spécificité (paragraphes 1 et 2). Pensant le vivre ensemble à partir du rythme, Roland Barthes s'intéresse aux styles de vie, aux manières d'être qui sont également au cœur de l'ouvrage de Marielle Macé, ainsi que le révèle son titre. L'auteure précise ensuite cette thèse, en se focalisant sur le concept barthésien d'idiorrythmie, dont elle explique la genèse et détaille le sens (paragraphe 3). « Le maintien d'un rythme individuel dans une composition avec le dehors » (lignes 29-30) se comprend ainsi par opposition avec le suivi d'un rythme normatif, extérieur à l'individu. Marielle Macé dévoile alors l'enjeu de la réflexion menée par Roland Barthes (paragraphe 4). Il entend ménager la possibilité de déjouer les « contraintes rythmiques » collectives (ligne 49) auxquelles les individus sont assujettis, car l'harmonisation totale des rythmes individuels ne lui apparaît pas souhaitable.

¹ Il s'agit d'une conférence donnée au Collège de France en 1977, et publiée en 2002 dans *Comment vivre ensemble ? Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*.

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

Ainsi la notion d'harmonie a-t-elle fourni le sujet de la question de vocabulaire et du développement. Elle s'inscrit, comme la notion de rythme, dans le réseau métaphorique dominant du passage, puisque l'harmonie et le rythme constituent deux aspects de la musique. La seconde partie de l'épreuve invitait les candidats à apprécier finement la portée de la thèse de Roland Barthes et à en mesurer la dimension paradoxale : la « restauration d'une harmonie » (ligne 36) n'est pas, selon lui, à désirer — alors même que le vivre ensemble est souvent défini comme la recherche d'une coexistence harmonieuse. L'étude de l'expression dans son contexte permettait dès lors d'amorcer la réflexion sur la possibilité d'une harmonie entre les individus et la communauté, à laquelle était dévolue le troisième temps de l'épreuve. La « restauration d'une harmonie » se heurte en effet, selon la lecture que propose Marielle Macé, à l'« évidence de déphasages, de désaccords, d'un conflit premier des allures » (lignes 36-37) qui suggèrent que la concorde est difficile à mettre en œuvre, voire irréalisable.

Remarques d'ensemble

Comme les années précédentes, les candidats étaient bien entraînés aux exercices solidaires qui composent l'énoncé. Ils s'en sont acquittés sans faire d'impasse et en connaissaient, le plus souvent, les exigences formelles. En outre, davantage d'étudiants sont parvenus à faire le lien entre les trois parties de l'épreuve, et en particulier entre la question de vocabulaire et le sujet de l'essai. Dans un nombre significatif de copies, les explications développées dans la deuxième partie de l'énoncé ont servi de point d'appui pour analyser la question posée dans la troisième. La cohérence de l'épreuve a donc été mieux perçue, et mieux exploitée : il faut le souligner, car il s'agit d'un facteur essentiel de réussite. Le jury salue ce progrès, et remercie vivement les professeurs pour la qualité de la préparation dispensée aux candidats.

Le bilan de la session 2025 est néanmoins mitigé. Si la moyenne de l'épreuve est comparable à celle des sessions antérieures, le premier quartile, ainsi que la médiane, sont bas. Ces résultats s'expliquent, notamment, par des résumés beaucoup moins aboutis que les années précédentes. Trop de candidats ont tiré le texte vers l'abstraction, échouant à en proposer une synthèse suffisamment claire. Pourtant, la conceptualisation barthésienne procède de la découverte d'un genre de vie bien précis, celui des moines du mont Athos (lignes 16-27), et sa signification est éclairée par l'exemple de la mère et de l'enfant (lignes 37-42), cas concret par lequel le cours de Roland Barthes sur le vivre ensemble débute, et par celui du deuil (lignes 44-48). Les résumés ont également été affectés par des erreurs de méthode qui seront détaillées dans la suite de ce rapport. En outre, si la question de vocabulaire a davantage joué sa fonction de pivot entre le résumé et le développement, son traitement a été très insuffisant dans trop de travaux, dont les auteurs n'ont pas mesuré la nécessité de l'explication en contexte. Beaucoup de candidats ont perdu un temps précieux à commenter en général l'expression « restauration d'une harmonie », voire les termes « restauration » et « harmonie », au lieu d'en arriver rapidement à l'étude du sens dans l'extrait. L'éviction du contexte a même conduit nombre d'entre eux à ne pas tenir compte de la forme négative de la proposition dans laquelle l'expression à étudier est employée, ce qui a suscité des contresens. Or, « Barthes ne vis[e] [...] pas la restauration d'une harmonie », écrit Marielle Macé (ligne 36). Il est en effet capital, selon lui, que chacun puisse exprimer sa note

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

personnelle, que la diversité des voix ne se perde pas dans la combinaison harmonique. Enfin, la qualité des développements proposés par les candidats dans la dernière partie de l'épreuve a été très diverse. Ceux qui ont examiné avec soin l'expression « restauration d'une harmonie » se sont donné la possibilité de produire une argumentation convaincante. Encore fallait-il qu'elle soit suffisamment ancrée dans les œuvres. À cet égard, le jury déplore que les références au programme n'aient pas toujours été, cette année, suffisamment probantes : les développements offraient moins de citations et d'exemples précis et originaux que lors des sessions antérieures. Les développements qui attestaient un travail sérieux et personnel sur les œuvres, que le jury a eu plaisir à lire, en ont été d'autant plus valorisés.

En ce qui concerne la correction de l'expression et la qualité de la formulation, compte tenu des défaillances observées lors de cette session, et dans la lignée des rapports précédents, le jury invite les futurs candidats à mettre l'accent sur le travail de la langue, tout au long de la préparation au concours. Les erreurs d'orthographe et de syntaxe sont sanctionnées dans le résumé. Des points précieux ont été perdus en raison d'erreurs d'accord, de confusions grammaticales (participe passé et infinitif, « a » et « à », « quand » et « quant »...), de reprises anaphoriques incorrectes, d'un mauvais maniement de l'interrogative indirecte, ou d'une ponctuation défaillante. Afin d'éviter cela, le jury conseille aux étudiants de reprendre systématiquement les devoirs, pendant l'année, après restitution par le professeur, pour corriger les erreurs signalées et vérifier les règles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe à appliquer. La relecture, impérative, le jour du concours, n'en sera que plus efficace. L'enjeu est d'autant plus grand qu'une orthographe et une syntaxe trop fautives sont susceptibles de pénaliser le candidat à toutes les étapes de la composition, soit directement, dans le résumé, soit indirectement, dans les deux autres parties de l'épreuve, puisque les incorrections et les impropriétés, lorsqu'elles sont trop nombreuses, entravent la compréhension des réponses développées.

En dépit de ces manques, le jury se réjouit de ce que les candidats de la voie CPGE TB s'investissent toujours avec sérieux dans l'épreuve de composition française, ce qui laisse espérer des progrès sur les points d'amélioration identifiés ci-dessus. La réussite est à leur portée, pourvu qu'ils consolident les compétences acquises au lycée en matière de contraction de texte et d'essai, et les adaptent aux exigences de l'épreuve, et qu'ils appréhendent bien les attentes et le rôle charnière de la question de vocabulaire.

Remarques et pistes de corrigé, partie par partie

Résumé (noté sur 8 points)

Les copies corrigées cette année montrent que l'exercice du résumé est familier à la plupart des candidats. Ils se sont efforcés de restituer les idées-forces du passage de façon relativement équilibrée dans l'ensemble, en les articulant. Les résumés étaient organisés, très majoritairement en trois ou quatre paragraphes : les écueils de la synthèse en un seul bloc ou, au contraire, du résumé morcelé à l'excès ont été évités. En outre, le décompte des mots était presque toujours exact. Les règles principales de la première partie de la composition française sont donc bien assimilées et suivies, ce qui constitue un indéniable motif de satisfaction.

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

La réussite du résumé est étroitement liée à la compréhension du texte de départ, au niveau synthétique et au niveau analytique : saisie de l'idée globale qui confère au passage son unité, d'une part ; repérage des grands mouvements de la pensée, identification des idées essentielles et de leur enchaînement logique, d'autre part. C'est pourquoi il est nécessaire, avant de rédiger le résumé, de déterminer la thèse générale de l'auteur du texte — ou la thèse restituée par ce dernier, de matérialiser l'organisation du passage sur l'énoncé, et de relever et reformuler les idées essentielles.

Or, si peu de candidats se sont mépris sur le sens global de la thèse défendue par Barthes, le jury déplore qu'ils aient été trop rares à savoir lui donner suffisamment corps. En effet, le premier mouvement de l'extrait (paragraphes 1 et 2) a souvent été condensé de façon excessivement générale : fréquemment, les premiers éléments du texte ont été réunis de manière hasardeuse en une phrase complexe, dont la syntaxe était mal dominée. Il y avait surtout lieu, dans cette première étape, de poser le problème et de reformuler la réponse apportée par Roland Barthes, en faisant nettement ressortir la notion de rythme, centrale dans le propos, comme le montre la répétition du terme dans les deux premiers paragraphes et dans tout l'extrait, où on en trouve quinze occurrences, auxquelles il faut ajouter les dérivés. Dans le second mouvement du passage (paragraphe 3), l'exemple des moines du mont Athos a été omis par un assez grand nombre de candidats, à la grande surprise du jury. Son importance tient à ce que ces religieux grecs fournissent à Roland Barthes un modèle et un concept pour penser le vivre ensemble, l'« idiorrythmie ». Les candidats ont, en revanche, bien perçu la nécessité de reprendre ce dernier, sans toujours le faire avec exactitude, manifestement gênés par la précision concernant son caractère pléonastique (ligne 30), que le contexte aidait pourtant à élucider. Quant au dernier mouvement du passage (paragraphe 4), il a également été vidé de sa substance : comme dans le paragraphe précédent, les exemples en ont été supprimés. S'agissant des idées, l'objectif rejeté par Roland Barthes, « la restauration d'une harmonie » (ligne 36), a bien été vu, les candidats ayant sans doute eu le bon réflexe de prendre connaissance de la question de vocabulaire avant de s'engager dans le résumé. La conception du pouvoir comme soumission à un rythme hétéronome a également été assez bien retraduite. Mais la fin du texte, où il est question de se soustraire aux cadences et aux injonctions collectives, a régulièrement été escamotée.

Ainsi, beaucoup de candidats ont banni systématiquement les exemples sans réfléchir à leur fonction dans la réflexion de Roland Barthes, telle que Marielle Macé en rend compte. L'exemple des moines du mont Athos est argumentatif, puisque Barthes y voit un paradigme et en tire un concept : il faut le conserver. Celui de la mère et de l'enfant illustre l'« évidence » énoncée au début du paragraphe 3, celle d'un « conflit premier des allures » (lignes 46-47). Mais il sert également de point d'appui à l'argument selon lequel exercer un pouvoir revient à imposer un rythme. En outre, Marielle Macé précise que Roland Barthes « ouvrait son cours sur [cette] petite scène familiale observée depuis sa fenêtre de la rue Servandoni » (lignes 47-48), ce qui lui confère une place particulière. Il convient dès lors de l'intégrer au résumé. Au contraire, il est possible de supprimer l'exemple du deuil, illustration supplémentaire, ainsi que le montre le connecteur « aussi » (ligne 45). Ce dernier exemple, en transposant la réflexion sur le plan collectif, car les exigences sont celles de la société et non plus de la mère, y apporte une nuance. Au-delà même de la distinction entre exemple illustratif et exemple argumentatif, une lecture attentive du texte

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

doit permettre de déterminer quels exemples retenir, selon leur rôle dans l'économie générale du propos. Il reste à préciser, à ce sujet, que la référence à Roland Barthes n'était pas à considérer comme un exemple, contrairement à ce qu'ont cru à tort certains candidats qui ont totalement oblitéré sa présence : l'explication de sa conception du vivre ensemble est l'objet même du passage, et il est inconcevable de la résumer sans la rapporter à son auteur, comme le fait Marielle Macé à plusieurs reprises.

Deux autres erreurs de méthode, assez inhabituelles, ont entaché les résumés de la session 2025. Un nombre assez important de candidats a oublié que résumer implique de conserver l'énonciation du texte source et d'en reprendre, globalement, les modes et les temps verbaux : on a lu des synthèses rédigées au futur, au conditionnel – peut-être dans l'intention de marquer une différence entre la pensée de Roland Barthes et celle de Marielle Macé, ce qui n'était guère pertinent, et des travaux à l'énonciation particulièrement floue (« En s'appuyant sur une réflexion esthétique basée sur le rythme, on se demande comment des individus peuvent s'harmoniser en société. [...] Prenons l'exemple des couvents. ») Certains étudiants, par ailleurs, ont confondu résumé et commentaire, et se sont livrés à une interprétation du texte, dans bien des cas très discutable, au lieu de le reformuler. Les attentes de l'épreuve ne sont pourtant pas différentes de celles de la contraction de texte au baccalauréat : le candidat doit adopter la même position que l'auteur du texte.

Enfin, le jury invite les futurs candidats à accorder un soin tout particulier à la reformulation du passage, impératif majeur de l'exercice. Sa qualité constitue un élément d'évaluation significatif : il faut viser une reformulation à la fois fidèle et personnelle, claire et correctement écrite. Pour satisfaire aux deux premiers critères, il convient de trouver la bonne distance par rapport au texte de départ. Ne pas s'en détacher suffisamment entraîne des reprises et des essais de traduction terme à terme préjudiciables. Les calques ont encore été nombreux cette année (« horizon désirable » ligne 2, « manières de fluer » ligne 6, « configurations humaines » lignes 17-18, « restauration d'une harmonie » ligne 36...), au point que certains travaux ont pris la forme d'un long plagiat du texte de Marielle Macé. En le démarquant de la sorte, certains candidats ont évité, ou presque, les gros contresens, mais ils ne se sont pas donné les moyens d'obtenir des résultats satisfaisants ; d'autres ont échoué à retranscrire le sens de l'extrait, produisant un montage de citations ou de substitutions synonymiques assez obscur. À l'opposé, trop se détacher du texte source rend la synthèse infidèle à la pensée qui y est développée. Pour remplir les critères de clarté et de correction, il faut s'engager résolument dans un travail sur la langue, tout au long des deux années de préparation au concours : relire les travaux avant de les rendre, reprendre les devoirs effectués pour les corriger, répertorier ses erreurs, revoir les règles de grammaire et d'orthographe, enrichir progressivement son bagage lexical et conceptuel sur le thème au programme, au fil des exercices d'entraînement, pour pouvoir courir avec succès le risque de la reformulation le jour du concours.

Pour aider les étudiants qui se présenteront au concours l'année prochaine à mieux cerner les attentes relatives à la première partie de l'épreuve, nous faisons suivre la proposition de corrigé de deux résumés rédigés par des candidats et accompagnés de quelques éléments d'appréciation.

Proposition de corrigé

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

Selon quelles modalités faire communauté ? Cette question politique possède également une dimension émotionnelle. Mais Barthes s’y consacre en styliste, à partir de la notion ²⁵ de rythme. Il s’agit, selon lui, de combiner des mouvements distincts, tout en laissant chacun aller à son pas.

La lecture de Lacarrière fournit ⁵⁰ à Barthes un paradigme : une communauté monastique où retraites et rencontres ponctuelles lui semblent bien associées. La règle d’Athos, pourtant présentée comme archaïque, lui ⁷⁵ suggère alors le concept d’idiorrythmie — préservation d’une cadence personnelle dans la polyrythmie. Il forge ce néologisme pour insister sur l’irréductibilité du rythme ¹⁰⁰, que la synchronisation actuelle des existences sociales fait oublier.

Barthes ne pense donc pas que la discordance des rapports au temps doive être totalement réduite. ¹²⁵ Il observe surtout qu’exercer une autorité revient à soumettre à une temporalité. Ainsi la mère presse son enfant, et la société limite la période ¹⁵⁰ du deuil. Or, il faut savoir faire un pas de côté.

161 mots

Résumé n°1 (noté 12,5/20, soit 5/8)

Barthes *présent* dans *sont* texte « Comment vivre ensemble » le type de groupe dont il aurait envie. Pour cela il l’associe à la vitesse de ²⁵ chaque individu, variable commune mais aussi unique à chacun. *Caractérisant alors les relations sociales.*

Vivre ensemble serait alors relier chaque individu tout en les laissant ⁵⁰ libres de leurs vitesses, s’uniformisant ou non aux autres.

C’est ainsi que Barthes créa l’idiorrythmie, art de maintenir son train de vie ⁷⁵ tout en conservant les interactions sociales. *Associant alors à nouveau le rythme à l’individu.*

Il ne cherchait pas à uniformiser *tout* les individus, mais ¹⁰⁰ à permettre à chacun de vivre selon son propre tempo sans être *obliger* de se soumettre à celui d’un autre. Il décrit ainsi la ¹²⁵ puissance comme capacité d’imposer sa vitesse aux autres. Cette *reflexion* avait pour but d’éclaircir les obligations d’allures *sociétales* et les solutions pour ¹⁵⁰ *si* *dérobée*.

152 mots

Ce résumé ne présente pas de contresens majeur. Il est équilibré dans son rapport au texte source, qu’il synthétise jusqu’à la dernière ligne de façon structurée, même si la reprise, telle quelle, des paragraphes du texte, est discutable. L’enjeu de la thèse barthésienne est compris. Ces qualités permettent au candidat d’obtenir, à cette partie de l’épreuve, une note supérieure à la moyenne. Néanmoins, la substance des exemples fait ici défaut. Ce résumé, dans son abstraction excessive, s’éloigne du texte de départ et manque de clarté. En outre, les fautes de langue sont nombreuses (deux phrases non verbales incorrectes, plusieurs confusions grammaticales, des erreurs d’accent), et l’expression est souvent maladroite. Les substitutions synonymiques, notamment (« dont il aurait envie » pour « qui constituait pour lui un horizon désirable », « vitesse » pour « rythme », « train de vie » pour « genre de vie », « puissance » pour « pouvoir », « obligations d’allures » pour « contraintes rythmiques »), obscurcissent le sens.

Résumé n°2 (noté 18/20, soit 7,2/8)

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

Barthes, dans son cours, étudiait la vie en communauté et notamment la notion de rythme de vie entre les personnes. Ces rythmes sont à l' ²⁵ origine de proximité ou d'éloignement entre individus et caractérisent une société. Ils n'ont pas à être identiques mais *idéal à chacun* en permettant ⁵⁰ à la fois harmonie et individualisme.

En effet, cette idée est retrouvée dans les couvents du mont Athos où les moines sont représentés à la ⁷⁵ fois seuls et collectivement. *Il vient* alors le concept d' « idiorrythmie » *où* tous évoluent à leur rythme.

Cependant, cette notion ne doit pas s'affranchir ¹⁰⁰ du caractère individuel, au risque d'entraîner une vie monotone et restreinte. Imposer un rythme conduit à imposer un pouvoir et à limiter l'évolution ¹²⁵ individuelle, *entraînant* des différences entre individus.

Ainsi, le respect des rythmes est nécessaire pour l'harmonie du groupe. Leur disparition ou leur bouleversement entraînerait l' ¹⁵⁰ apparition d'un pouvoir qui imposerait son rythme.

158 mots

La thèse de Roland Barthes est bien comprise. Le texte est assez clairement restitué, de bout en bout, dans une langue globalement correcte. Le résumé comporte une seule erreur d'orthographe (l'attribut « idéal » n'est pas accordé avec le sujet « ils »), une seule impropriété (« individualisme », au lieu de différenciation ou singularisation). Les deux derniers paragraphes contiennent des répétitions qui sont autant de citations du texte de Marielle Macé (« harmonie », « imposer », « pouvoir » — reprises évitables, contrairement à la reprise justifiée de la notion de rythme), mais l'effort global de reformulation est bien réel, et valorisé. Le découpage en paragraphes et les connecteurs logiques confèrent une structure très nette à ce travail : le candidat a cherché à synthétiser le cheminement de la pensée avec précision. Cependant, l'organisation retenue pour la seconde moitié du passage ne reflète pas assez fidèlement la progression du texte. On regrette aussi que les exemples donnés par Marielle Macé à la fin du passage à résumer aient été supprimés, au prix d'une certaine redondance. L'ensemble reste de bonne tenue.

Question de vocabulaire (notée sur 2 points)

Expliquez, en vous appuyant sur le contexte, le sens de l'expression « restauration d'une harmonie », ligne 36.

La question de vocabulaire a été inégalement traitée. Le jury déplore que trop de candidats n'aient pas accordé à la deuxième partie de l'épreuve toute l'attention requise. En expédiant l'analyse lexicale en quatre ou cinq lignes, en y fournissant une réponse à peine rédigée, d'une forme comparable à celle d'un article de dictionnaire, on ne saurait déployer le sens de l'expression à étudier. Une paraphrase prudente n'apporte pas non plus de résultats satisfaisants, surtout quand l'ambiguïté du propos laisse planer le doute sur la compréhension du passage : le jury a lu, cette année, davantage de formules ambivalentes que lors des sessions antérieures. À l'opposé, de très bonnes notes ont été attribuées aux développements dans lesquels les candidats ont établi des liens précis entre l'expression « restauration d'une harmonie » et d'autres notions du texte (notamment rythme, idiorrythmie et pouvoir), identifié le réseau métaphorique dans lequel elle s'inscrit, en faisant par exemple référence au terme « désaccords », qui apparaît dans

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

la phrase où elle est employée, et commenté la tournure négative de la proposition où elle figure. Ces candidats, encore trop rares, ont parfaitement saisi l'esprit de la question de vocabulaire — définir un mot ou une expression *dans son contexte*, exigence à laquelle il est impossible de satisfaire sans se reporter à ce dernier.

Le jury engage donc vivement les candidats qui se présenteront à la session 2026 du concours à aborder cette étape de la composition de français en s'appuyant sur le texte qu'ils viennent de résumer. Il est inutile de décliner « hors texte », comme l'écrit un étudiant, les significations de l'expression, ou des termes qui la composent, si celles-ci n'éclairent pas l'occurrence ou les occurrences données dans la question elle-même. Le jury a ainsi été assez stupéfait de voir la restauration caractérisée comme « un lieu où des individus faisant partie de différentes communautés se retrouvent pour s'alimenter. » Plus souvent, les candidats ont répertorié les sens concret et historique du terme, évoquant la restauration d'objets, éventuellement d'objets d'art, ou celle de la monarchie. Ces réponses semblent moins incongrues que la précédente, et correspondent au sens premier et au sens figuré du mot. Toutefois, elles sont de faible secours pour interpréter son emploi à la ligne 36 du texte de Marielle Macé, à moins d'en tirer l'idée que restaurer suppose de rétablir un état antérieur. Cette dernière analyse, cependant, pouvait être donnée sans référence aux significations dans d'autres contextes. Quant à la notion d'harmonie, elle a été réduite à l'idée de concorde et de paix, sans considération de la connotation musicale qui la rattache à la catégorie de rythme, grâce à laquelle Roland Barthes pense de façon analogique et figurée le vivre ensemble, voire sans considération de la thèse barthésienne, déformée jusqu'au contresens lorsque la tournure négative de la ligne 36 n'était pas prise en compte. Roland Barthes, ont affirmé un nombre significatif de candidats, cherche à faire advenir ou revenir la paix. Cette dernière était parfois opposée dans les réponses fournies au « conflit » évoqué dans la même phrase que l'expression « restauration d'une harmonie. » C'était oublier que ce conflit est, spécifiquement, celui des « allures », et que Roland Barthes n'entend nullement y remédier par l'imposition d'un rythme unique.

Pour toute réponse à la question 2, un étudiant écrit que « dans le contexte apporté par le texte, l'expression "restauration d'une harmonie" signifie la mise en place d'un mode de vie en communauté sans conflit, sans désaccords, ... un mode de vie solidaire et dans la paix. » Cette réponse a obtenu la note de 0,5/10² : le candidat s'en est tenu au sens ordinaire de l'expression, et à la conception commune du vivre ensemble à laquelle elle renvoie. Or, Marielle Macé présente la « restauration d'une harmonie » comme l'opposé de ce que Roland Barthes a en vue lorsqu'il réfléchit à la manière la plus souhaitable de faire communauté. Son propos est donc paradoxal, puisqu'on se représente souvent le vivre ensemble comme la coexistence harmonieuse des subjectivités. Sans nécessairement employer le terme de « paradoxe », les candidats qui ont suivi la démarche attendue – revenir au contexte — se sont mis en mesure d'expliquer que l'harmonie est, selon Roland Barthes, un modèle à rejeter, une « antithèse », selon les termes de la réponse n°1 ci-dessous. Roland Barthes confère en effet au rythme personnel des individus une valeur éminente. Chacun, avance-t-il, vit selon son propre tempo, appréhende le temps de façon spécifique – la mère marche plus vite que l'enfant, et le temps s'allonge pour l'homme en deuil que son affliction éloigne du cours ordinaire de la vie commune (paragraphe 4). Dans la phrase où

² Les questions de vocabulaire sont notées sur 10 par le jury ; la note est ensuite ramenée à une note sur 2.

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

s'insère l'expression à expliquer, il fait ainsi le constat de « déphasages, de désaccords » (ligne 37), le premier terme renvoyant à une discordance rythmique, et le second à une discordance mélodique : les expériences du temps sont non seulement multiples, mais encore divergentes, voire opposées, difficilement conciliables. Pourtant, bien vivre ensemble ne consisterait pas à accorder totalement des rythmes fondamentalement différents, ou plutôt à les réaccorder, car le terme de « restauration » suggère une harmonie initiale qui se serait rompue — de façon assez étonnante du reste, puisque Roland Barthes met l'accent sur une discordance originelle lorsqu'il signale l'« évidence de déphasages, de désaccords, d'un conflit premier des allures » (lignes 36-37). En effet, si l'auteur insiste sur la diversité des temporalités individuelles, il les oppose également au temps des horloges et des calendriers sur lequel reposent les rythmes collectifs dont l'auteur souligne nettement la dimension contraignante (lignes 32-33), notamment par l'emploi des adjectifs « répressif » et « réglementaire ». Or, l'harmonisation des rythmes risque de gommer excessivement leur spécificité. Le risque est d'« exclu[re] la nuance des pulsations individuelles et le réglage des différences » (ligne 43) qu'il faudrait au contraire s'efforcer de préserver. Si la « restauration d'une harmonie » se présente comme une synchronisation qui impose un rythme uniforme, elle s'apparente même à une forme de violence, ainsi que le montrent les exemples de la fin du paragraphe 3 et du paragraphe 4. Elle n'est donc pas à rechercher. Dès lors, selon Barthes, les individus devraient pouvoir cheminer ensemble, en marchant chacun à leur propre pas. Appliquée à la relation entre individus dans la communauté, la notion d'harmonie, conformément à son étymologie grecque (*harmonia*, « cheville, joint », par exemple en maçonnerie), suggère l'ajustement étroit, c'est-à-dire l'ordre, l'équilibre, la concorde, l'entente, la paix. En dépit de ces connotations positives, Barthes valorise l'idiorrythmie : vivre ensemble implique de laisser à chacun la possibilité d'exprimer et de faire entendre sa propre voix, d'ajuster des différences foncières, sans les nier.

Cette année davantage encore que les précédentes, l'expression à étudier ne pouvait être élucidée sans prise de repères dans le texte, avec lequel elle entrait amplement en résonance. Le jury n'attend pas que les candidats relèvent tous les échos. Mais il y a lieu, au minimum, de relire la phrase dans laquelle l'occurrence à analyser apparaît, et de balayer une nouvelle fois le passage — qui doit être par ailleurs encore très présent à l'esprit après l'exercice de synthèse — pour établir des liens pertinents entre l'expression et l'extrait. Nous reproduisons ci-dessous deux réponses ayant obtenu une excellente note. Ces deux travaux prennent judicieusement appui sur le passage pour expliciter le sens précis qu'y prend l'expression. En dépit de quelques fautes de langue, qui ne sont pas sanctionnées à cette étape du devoir, ils sont clairs et bien structurés. Dans la première réponse, le candidat explique très bien ce que signifie concrètement « restauration d'une harmonie ». La seconde réponse est un peu plus approfondie que la première, car le candidat s'attache à étudier immédiatement le groupe nominal en contexte, repère la métaphore musicale, et éclaire finement dans le paragraphe conclusif la thèse de Barthes en précisant qu'« éviter cette “restauration” pourrait permettre un autre type d'harmonie ». Il aurait été souhaitable que les candidats indiquent les numéros des lignes où sont employés les termes ou expression qu'ils citent.

Réponse n°1, notée 9/10

La restauration peut faire penser au retour en arrière, sur des principes notamment, comme la restauration de la monarchie française. De fait, la restauration d'une harmonie **peut-être** comprise comme le retour à un état harmonieux, cohérent, de choses qui s'assemblent. On peut penser au retour de la paix après la guerre comme la restauration de la paix où chaque individu est en accord avec les autres.

Toutefois, il semble que **Barthe** utilise cette idée comme son antithèse. En effet, nous retrouvons cette expression dans le début du dernier paragraphe, où il est explicité que **Barthe** ne vise pas la « restauration d'une harmonie », mais plutôt une communauté faite de différences. Pour vivre ensemble selon lui, il faut justement éviter l'harmonie forcée par les rythmes de la vie commune (rendez-vous, cours, heure de coucher...) et favoriser la tolérance du rythme personnel de chacun. En effet, nos modes de vie actuels sont réglés de sorte à ce qu'on fasse beaucoup de choses, mais les temps individuels sont restreints et cela pèse sur nous. Ainsi, en étant conscient de l'harmonie qui nous pèse, on peut s'en défaire et éviter de la restaurer.

Au **vue** de la question de développement, il semble alors que les individus ont besoin de la communauté, mais que celle-ci leur impose une harmonie des rythmes en compétition avec l'idiorythmie des individus.

Réponse n°2, notée 10/10

Ce groupe nominal aborde la restauration du verbe restaurer soit **de** la récupération d'une harmonie, correspondant à un équilibre **absolue**. Tout le texte fait une métaphore des liens sociaux et de la société grâce aux rythmes, avec cet air légèrement musical : « sur un même tempo ». Ainsi, cette expression **rappelle** à reconstituer une harmonie soit un enchaînement de plusieurs rythmes en accord les **un** et les autres, cela illustre donc les relations sociales et les liens entre les différents individus pouvant faire avancer la société. Dans ce texte [cependant], il n'est pas question de « restaurer une harmonie. » En effet, à la ligne 36 on voit que le personnage « ne visait ainsi pas la restauration d'une harmonie. » Cette expression s'engage plutôt dans l'acceptation d'autrui et des différences. L'auteur montre que Barthes veut une société vivant ensemble mais conservant l'individualité et l'intégrité de chacun. Ainsi, l'objectif n'est pas de tous s'accorder « en rythme » mais d'accepter les rythmes propres à chacun sans que cela soit source de conflit.

Si l'on reprend le point de vue de l'auteur, la « restauration d'une harmonie » s'associerait à un régime **stricte** où chacun pense la même chose et **s'efface de** son individualité. Éviter cette « restauration » tout en conservant le respect de chacun pourrait permettre un autre type d'harmonie : vivre ensemble en acceptant les différences et les rythmes propres et uniques à chacun sans **mettre de pression**.

Développement (noté sur 10 points)

Entre les individus et la communauté, l'harmonie est-elle possible ?

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

Vous nourrirez votre réflexion de votre lecture des œuvres au programme : *Les Sept contre Thèbes* et *Les Suppliantes* d'Eschyle, le *Traité théologico-politique* (préface et chapitres XVI à XX) de Spinoza et *Le Temps de l'innocence* d'Edith Wharton³.

Avant d'entrer dans le détail des différentes composantes du développement, le jury souhaite en préciser brièvement l'esprit : mener, à l'aide des lectures effectuées pendant l'année, un travail de réflexion personnel sur un sujet qui se formule et se traite dans la langue commune. L'argumentation n'a pas à être excessivement longue, mais elle doit être organisée, progressive, et trouver un point d'aboutissement net. Il n'est donc pas question d'opposer sans issue le « pour » et le « contre », la « thèse » et l'« antithèse » — le possible et l'impossible, mais d'approfondir la pensée en creusant les mots, de sorte à statuer clairement sur l'énoncé.

Analyse et problématisation du sujet

Le fait même d'interroger la possibilité d'une harmonie entre les individus et la communauté suggère la difficulté, pour ces derniers, de s'accorder avec le tout dont ils font pourtant nécessairement partie. Celle-ci est aisément compréhensible : les individus possèdent des spécificités à première vue irréductibles au commun, auxquelles l'étude lexicale avait vocation de rendre sensibles les candidats. Le mot « communauté », dérivé de l'adjectif « commun », implique pourtant une forme de convergence, autour d'intérêts, d'habitudes, d'opinions, de caractères partagés, et les relations entre les individus et la communauté n'ont pas toujours été perçues comme conflictuelles : là où la modernité individualiste met en tension les individus, avec leurs aspirations personnelles, et le groupe, l'Antiquité fait dépendre l'accomplissement humain de l'existence en cité — l'homme est un animal politique, comme l'ont rappelé quelques candidats en reprenant la célèbre formule aristotélicienne. Dans quelles conditions, alors, un rapport équilibré est-il susceptible de s'établir entre les individus et la communauté ? Comment les différences peuvent-elles être conciliées de sorte que chacun s'inscrive dans le tout sans heurt, voire avec agrément ? La concorde semble, au premier abord, éminemment souhaitable, toutefois il est loisible de se demander jusqu'à quel point une mise au diapason doit être recherchée : l'harmonie ne repose-t-elle pas, en dernier ressort, sur l'existence de sonorités distinctes ?

L'analyse du sujet, lorsque les candidats s'en sont effectivement acquittés, a donné lieu à très peu de contresens, et le jury se réjouit de ce qu'un nombre non négligeable d'entre eux aient fait le lien entre l'énoncé du développement et la question de vocabulaire, le plus souvent en mobilisant la notion de rythme : beaucoup ont bien réexploité, dans l'analyse et même dans la problématisation, les considérations lexicales qu'ils avaient précédemment formulées. Ceux qui n'ont pas procédé ainsi ont pu, néanmoins, éclairer judicieusement l'énoncé, en mettant en tension les définitions d'« individu » et de « communauté » afin d'interroger la notion d'harmonie. Un candidat écrit ainsi : « Tout d'abord, un individu est un nom commun désignant un être propre et indivisible doté d'une réflexion personnelle. La communauté, elle, est un nom désignant un groupe de personnes liées par un point commun. Enfin, l'harmonie est l'union de

³ Les références données dans ce rapport correspondent aux éditions suivantes : pour les tragédies d'Eschyle, folio classique (*Tragédies complètes*, folio classique n°1364), pour le *Traité théologico-politique* et *Le Temps de l'innocence*, GF (n°1671 et 1672).

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

différentes choses ou personnes allant dans un même sens pour la paix. Nous pouvons alors nous demander : les hommes, possédant des esprits et convictions différentes, peuvent-ils s'associer pour former une communauté paisible ? » Dans cet extrait d'introduction, l'effet de liste est maladroit, mais la caractérisation des termes clés contribue finalement à appréhender plus finement le problème. L'écueil du délayage, auquel se sont heurtés d'autres candidats qui ont glosé trop longuement et indépendamment du sujet les termes « individu » et « communauté », a également été évité ici. L'effort d'élucidation du sujet, qui passe notamment par l'attention à sa formulation, est systématiquement valorisé, comme dans ce travail — le seul de la session — où la préposition « entre » est commentée, son auteur soulignant qu'elle « soulève le problème du regroupement de divers individus pour former la communauté. » Les efforts d'explicitation de l'énoncé le sont également : se sont ainsi distingués positivement, par exemple, les quelques travaux dans lesquels la notion d'harmonie était rattachée à un idéal, voire une utopie.

Fréquemment, la problématisation était en prise avec l'énoncé. Dans certaines copies, la reformulation de la question contribuait à en esquisser l'enjeu : « est-il possible de maintenir un équilibre social tout en préservant la singularité de chacun ? », « est-il possible que les individus d'une société puissent vivre sans conflit, malgré leurs différences ? ». Dans d'autres, assez nombreuses, le sujet a été distribué en sous-questions recevables, portant notamment sur les conditions de l'harmonie entre les individus et la communauté. Plus rarement, l'énoncé a été déplacé et donc délaissé : « L'harmonie est-elle forcément nécessaire afin de préserver une communauté ? », ou encore « dans quelle mesure l'individu et la communauté peuvent-ils être mutuellement bénéfiques ? » Mais le jury déplore surtout que la phase de problématisation ait été trop souvent expéditive, et parfois même absente : certaines introductions se réduisaient à une amorce prolixe, suivie de la reprise de la question, et de l'annonce du plan du devoir.

Introduction

L'introduction peut débiter par une amorce, et elle doit obligatoirement comporter la reprise de l'énoncé, son analyse, sa problématisation, l'annonce du plan, et le rappel des œuvres au programme, dans l'ordre chronologique. Les amorces ont été, cette année, assez bien ciblées, les candidats faisant référence à Hobbes, Orwell, ou Sartre — « L'enfer, c'est les autres » —, parfois à *Roméo et Juliette*. Un candidat a cité le poème d'Aragon, « La rose et le réséda », un autre a mobilisé *L'Étranger* de Camus : le jury a eu plaisir à lire ces entrées en matière originales et opportunes. Il tient à rappeler que l'amorce doit être explicitement mise en lien avec la question qui fournit le sujet : tel n'a pas toujours été le cas lors de cette session. L'analyse et la problématisation de cette question sont des étapes cruciales, et il convient de leur accorder tout le soin requis. L'analyse ne doit pas se limiter à une énumération de définitions des termes de l'énoncé, qui ne valent que si elles concourent à éclairer le sens global du sujet, grâce à une mise en relation ou en tension. Elle ne doit pas non plus reprendre mot pour mot la réponse à l'étude lexicale. Il faut en mettre les acquis au service de la compréhension du sujet. En d'autres termes, l'analyse du mot ou de l'expression menée dans la deuxième partie du devoir a vocation à permettre d'expliquer pourquoi la question du développement se pose, et à la problématiser, c'est-à-dire à en expliciter l'enjeu. Ainsi la problématique, qui se présente comme une

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

interrogation directe ou indirecte, est-elle à distinguer de l'énoncé lui-même, bien que ce dernier revête, lui aussi, une forme interrogative : elle vise à transformer l'énoncé en sujet de réflexion.

L'introduction reproduite ci-dessous satisfait en grande partie aux attendus précédemment rappelés. Dans ce travail très clair et bien équilibré, l'engagement dans la réflexion est manifeste. L'analyse et la problématisation sont étayées sur l'étude lexicale, et, plus largement, sur le texte à résumer. Le projet argumentatif est judicieux et il a été correctement mis en œuvre dans la suite du développement, sur la base d'une connaissance solide du programme. L'essai a donc été noté 18/20 (les essais sont notés sur 20 par le jury, cette note étant ensuite ramenée à 10). Précisons que le jury a également lu de très bonnes introductions plus concises. Il a souhaité porter à la connaissance des futurs candidats l'extrait de copie suivant, car il montre de manière exemplaire comment le travail mené dans les deux premières parties de l'épreuve peut irriguer la pensée lors de sa dernière étape.

Dans les années *soixantes*, la célèbre chanteuse américaine noire Nina Simone écrit une chanson « Mississippi Goddam » dans laquelle elle dénonce les injustices raciales que subissent les personnes noires de la part de la communauté que *représente* les personnes blanches. Ici, sa différence n'a pas permis une harmonie. Mais entre les individus et la communauté, une harmonie est-elle possible ? Le sujet suppose l'existence d'une possibilité, c'est-à-dire quelque chose de réalisable qui serait ensuite durable, d'harmonie et donc d'un accord entre les individus et la communauté. On cherche à savoir *si il* existe une condition pour la complémentarité de plusieurs personnes aux modes d'*êtres* singuliers et une communauté c'est-à-dire un ensemble de personnes avec des devoirs communs, *communus* en latin. Le « et » suppose aussi des relations ou interactions entre les individus et cette communauté. Pourtant, si par définition, la communauté se règle sur des devoirs communs alors le rythme des entités de cette dernière doit être unique. Or, les individus, eux, ont des formes de vie qui pourraient être une contrainte *à* la communauté et *à* sa *perrenité*. Cela nous invite donc à nous demander comment accorder la communauté et les êtres aux formes de vie différentes. Pour y répondre, nous nous aiderons de notre lecture des œuvres au programme, les deux tragédies grecques d'Eschyle *Les Sept contre Thèbes* (-467), *Les Suppliants* (-463), de l'essai de Spinoza *Traité théologico-politique* (1670), et du roman *Le Temps de l'innocence* (1920) d'Edith Wharton. Nous verrons d'abord qu'une harmonie est possible entre individu et communauté. Puis nous observerons que les passions des individus forment une contrainte *à* cette harmonie. Et enfin, nous expliquerons que les liens entre les individus et la *communautés* sont sans cesse à nourrir pour permettre la durabilité de l'harmonie.

Argumentation

Le jury se réjouit d'avoir lu beaucoup de travaux structurés en grandes parties et sous-parties relativement équilibrées, ponctuées de transitions et de retours à l'énoncé, et même aux thèses de Roland Barthes, mises au service de l'argumentation. Les rares copies présentant d'importantes erreurs formelles — titres apparents, absence de paragraphes, succession de références aux œuvres dans les sous-parties, au lieu de l'argumentation attendue — ont été sanctionnées dans la note : chaque grande partie doit être constituée de deux ou trois paragraphes, et un paragraphe n'est pas le développement d'un exemple seul ; quant aux titres, ils sont à proscrire.

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

La plupart des candidats maîtrisent donc formellement l'exercice du développement argumenté, qu'ils ont manifestement pratiqué de manière régulière au fil des deux années de préparation au concours. Ce bon entraînement explique sans doute en partie le plaquage d'arguments et d'exemples tout faits, au détriment de la précision de la pensée, et au risque du hors sujet. Certains ont ainsi fait dévier la réflexion en la limitant à la possibilité d'intégrer à la communauté des étrangers, ou au contraire en l'étendant excessivement aux avantages et aux inconvénients du vivre ensemble. La reprise des termes clés de l'énoncé, au fil de la copie, peut contribuer à ne pas le perdre de vue. Cela étant, les réemplois de cours ou de corrigés ont été, dans l'ensemble, moins nombreux que les années précédentes. On a, en revanche, observé dans plusieurs travaux un manque de rigueur, certains candidats élargissant par exemple indûment le champ d'application du concept d'harmonie pour centrer le propos, dans l'une des sous-parties de l'essai, voire davantage, sur l'harmonie de l'individu avec lui-même.

La première étape des compositions a été assez fréquemment consacrée à mettre en évidence ce qui, étant commun, crée une harmonie : la recherche de la sécurité et de la paix, les idéaux (plus souvent que les habitudes, les normes ou les valeurs), ou encore les rites. Dans une seconde partie, les candidats y opposaient, souvent avec cohérence, l'existence de dissensions ou de conflits. Il n'a pas été rare que les étudiants explorent, dans le sillage de Roland Barthes, les risques de l'harmonisation excessive, affirmant par exemple que « le vivre ensemble efface l'individualisation et inhibe la différence par la promulgation de normes qui *harmonise* les individus entre eux ». Mais alors, l'harmonie prenait la forme particulière de l'unisson, et sa possibilité était tenue pour acquise. Les œuvres au programme suggèrent pourtant qu'elle est loin d'aller de soi — c'est ce que pense également Roland Barthes —, et il s'agissait d'une éventualité à questionner.

Dans nombre de copies, l'essai a été mené en deux parties. Une argumentation en deux temps peut tout à fait emporter l'adhésion. Il y a lieu néanmoins de faire progresser et aboutir la pensée pour échapper à une dualité qui ne mène nulle part. Rappelons à cet égard, dans la lignée des rapports des sessions précédentes, que l'adoption du plan dialectique ne revêt aucun caractère de nécessité, surtout si le raisonnement est artificiel ou caricatural. Comment se satisfaire intellectuellement, en effet, d'un développement dans lequel l'harmonie est d'abord présentée comme possible, puis comme totalement inenvisageable ? Il ne s'agit pas non plus d'énumérer dans un premier moment les exemples d'harmonie qu'offrent les œuvres, pour leur opposer ensuite les exemples de conflit, et en conclure que « l'harmonie n'est pas toujours possible ». Les candidats qui se sont penchés sur les facteurs d'harmonie ou, au contraire, de discord, et les formes que ces dernières sont susceptibles de prendre, ont accompli une partie de l'effort de réflexion attendu. Il aurait été souhaitable que davantage approfondissent leur pensée en formulant clairement les conditions qui rendent possible l'harmonie, dans le dernier paragraphe de la seconde partie de leur essai, ou dans une troisième partie, d'autant qu'ils pouvaient largement s'appuyer sur le traité de Spinoza pour y parvenir. Dans un nombre assez significatif de travaux, une attention plus grande à l'élaboration du plan, au brouillon, aurait permis de produire un raisonnement bien plus convaincant, car les modalités nécessaires à l'instauration de l'harmonie étaient abordées dès le premier paragraphe : dès lors, pousser la réflexion pouvait être difficile. Le jury a valorisé toute tentative de dépassement de l'antagonisme brutal entre accord

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

possible et concorde irréalisable, même lorsqu'elle prenait la forme d'une esquisse, dans un dernier paragraphe ou dans une dernière partie qui devaient, selon toute probabilité, leur minceur ou leur manque de cohérence à une gestion imparfaite du temps limité de l'épreuve. Pour réussir la dernière partie du devoir, il convient donc de construire une réponse nuancée à la question posée. Les meilleurs candidats l'ont parfaitement compris, qui ont su exploiter leur connaissance sérieuse du programme pour élaborer une démonstration pertinente. On en trouvera ci-après un exemple.

Mobilisation du programme

La mobilisation du programme a été, dans l'ensemble, équilibrée. Les copies indigentes étaient très rares, et les erreurs sur les œuvres ont été relativement limitées, en dépit de fautes parfois grossières sur les noms de personnages — « Polygone » au lieu d'Antigone, « Péléglos » au lieu de Pélasgos... — et de contresens manifestes, par exemple sur l'interprétation des bals dans *Le Temps de l'innocence*, considérés à tort comme le symbole de la liberté de la femme. De telles erreurs, lorsqu'elles se multiplient dans le devoir, signalent une appropriation insuffisante du programme, ce qui n'est pas sans conséquences sur la note attribuée.

Toutefois, le jury a surtout été frappé, cette année, par le manque de références précises aux ouvrages d'Eschyle, Spinoza et Wharton. Près de la moitié des candidats n'ont pas été en mesure de citer ne serait-ce qu'une phrase, ou même une formule apprise par cœur. Le rappel des épisodes du récit ou de l'intrigue et la référence aux personnages ont certes vocation à soutenir en grande partie l'argumentation. Il n'en reste pas moins nécessaire de faire entendre, ponctuellement, le texte lui-même, ce qui implique d'avoir réalisé, en amont, le travail de mémorisation requis. Un tel effort d'apprentissage concourt en outre à une authentique assimilation des œuvres. Cela vaut pour les textes littéraires, comme pour les textes philosophiques. Or, si la pensée de Spinoza n'était pas inconnue des candidats, trop peu d'entre eux ont eu recours aux concepts centraux du *Traité* pour asseoir leur propos (droit naturel, liberté, appétit, *conatus*...), et beaucoup ont préféré développer des considérations biographiques, mentionnant le *herem* dont le philosophe a fait l'objet, au lieu d'arrimer leur développement aux thèses que celui-ci défend.

En mobilisant le programme de la sorte, les candidats n'ont pas toujours évité la narrativisation des exemples. Au lieu de sélectionner ce qui, dans la référence qu'ils fournissaient, entretenait un lien étroit avec l'idée à étayer, un grand nombre d'entre eux ont raconté le contenu des œuvres. Ils ont ainsi échoué à rendre leurs exemples probants. Ont été souvent trop longuement évoqués la malédiction familiale qui pèse sur Étéocle et Polynice dans *Les Sept contre Thèbes*, ou l'accueil mitigé, puis le départ d'Ellen Olenska dans *Le Temps de l'innocence*. Il aurait mieux valu se concentrer sur ce qui empêche l'harmonie entre l'individu et la collectivité : dans la pièce d'Eschyle, la volonté, condamnable aux yeux des Anciens, de se préférer, en tant qu'individu, au collectif (pour Laïos, en cherchant à avoir une descendance malgré l'oracle d'Apollon, pour Étéocle et Polynice, en se disputant le trône de Thèbes) ; dans le roman de Wharton, un profond désir de liberté, caractéristique de l'époque moderne. La narrativisation des exemples, au détriment de leur analyse à des fins argumentatives, augmente en outre le risque de frapper d'incongruité le

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

rapprochement entre les œuvres : le jury a ainsi été très surpris de voir mis en parallèle, dans une copie, l'unanimité qui préside à l'accueil des Danaïdes dans *Les Suppliantes*, et les tenues des new-yorkaises dans *Le Temps de l'innocence*. Plus généralement, trop peu de candidats se sont montrés capables, cette année, de relier les œuvres de façon assez convaincante, ce qui n'est possible que lorsque la maîtrise du programme est suffisamment précise.

Il reste néanmoins à souligner que le jury a eu plaisir à trouver dans les copies des analyses fouillées et des exemples originaux, témoignant d'un travail sérieux sur le programme, et de l'intérêt que celui-ci a aussi suscité chez les étudiants. On se souvenait ainsi de l'originalité de Monsieur Rivière plutôt que de l'excentricité de Mrs Mingott, on tirait argument du comportement d'Ellen Olenska ou de la décoration très personnelle de son appartement, plutôt que de sa tenue dans le premier chapitre du roman de Wharton, ou on s'appuyait sur l'évolution du personnage de Newland Archer afin de soutenir, sans se contredire, des idées différentes dans les deux parties du devoir — pour ne retenir que des exemples issus du *Temps de l'innocence*. Les essais ainsi ancrés dans les œuvres ont été récompensés.

Un exemple de grande partie

Avant de proposer quelques pistes de réflexion sur le sujet, qui ne constituent ni des attendus ni un corrigé-type, nous reproduisons ci-dessous une seconde partie bien menée. Le propos est en prise avec l'énoncé, structuré, clair et correctement écrit. Le candidat tend à nuancer son argumentation en variant le point de vue et à la faire progresser en envisageant finalement la tolérance comme la condition d'une concorde comparable à l'harmonie. Il fait bien dialoguer les œuvres. Cet essai a reçu la note de 16,5/20 (8,25/10), compte tenu d'une première partie moins convaincante, et, sur le plan strictement formel, de nombreuses ratures (ici supprimées) grevant significativement la lecture.

De fait, on peut se demander si une communauté qui semble harmonieuse par ses pratiques ou rites l'est vraiment du point de vue de l'individu. En effet, selon Spinoza, chacun vit selon sa complexion propre et donc il n'y aurait pas d'harmonie possible. On peut observer ce phénomène quand Newland, dans *Le Temps de l'innocence*, se rend compte qu'il ne correspond pas au groupe masculin de New York (il se sent plus réfléchi). Mais Newland se conforme tout de même à ce groupe par « solidarité masculine ». Là où l'harmonie intérieure de Newland est comprimée, elle éclate dans *Les Sept contre Thèbes*, lorsque, dans la partie rajoutée, Antigone se positionne à l'encontre du chœur en demandant la sépulture de son frère Polynice. Le chœur se divise alors en deux et on peut voir que l'illusion de l'harmonie du chœur est mise à jour : chaque individu pense selon sa complexion et l'harmonie totale est impossible.

Nous comprenons alors qu'une communauté ne peut pas être totalement harmonieuse. Cependant Barthes précise qu'une communauté qui tolère l'*idiorythmie* de chacun est la plus apte au vivre ensemble. Nous pouvons alors penser qu'une communauté tolérante forme avec *ses* individus une concorde qui peut être considérée comme harmonie. En effet, dans l'état de nature de Spinoza, aucun individu n'est soumis à une contrainte autre que celles de nature. L'individu est donc en harmonie avec lui-même. Cependant, d'après Spinoza, l'état le plus proche de l'état de nature est la démocratie, car chacun donne sa puissance naturelle à la majorité dont il fait partie. Une démocratie semble donc être une communauté tolérante. On observe ce principe du reste à Argos pour

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

l'acceptation des Danaïdes dans *Les Suppliantes*. Le roi Pélasgos met un point d'honneur à respecter ce principe et leur acceptation est acceptée par tous les Argiens, sans exception. Ils sont alors dans l'harmonie du (mot illisible). Nous pouvons aussi parler de la *migration* d'Ellen après sa « mort sans effusion de sang », à Paris. En effet Paris étant plus tolérante que l'aristocratie new-yorkaise de l'époque, elle a pu discuter et vivre avec d'autres communautés comme celle des artistes, qui ensemble s'harmonisent en une seule grâce à la tolérance de l'autre.

Pistes de réflexion sur le sujet

Comme Barthes, il est possible de « part[ir] d'une évidence de déphasages, de désaccords, d'un conflit premier des allures » (lignes 36-37). Spinoza souligne ainsi dans son traité la « complexion diverse de la multitude » : « chacun pense être seul à tout savoir et veut tout régler selon sa complexion ; une chose lui paraît équitable ou inique, légitime ou illégitime suivant qu'il juge qu'elle tournera à son avantage ou à son détriment ; par gloire il méprise ses semblables et ne souffre pas d'être dirigé par eux ; par envie de l'honneur qu'il n'a pas ou d'une fortune meilleure que la sienne, il désire le mal d'autrui et y prend plaisir. » (*Traité théologico-politique*, chapitre XVII, p. 102) Face à cette cacophonie, il s'agit pour le philosophe de concevoir un pacte social tel que « tous, quelle que soit leur complexion, mettent le droit commun au-dessus de leurs avantages privés », mais cette tâche est « laborieuse » (*Ibid.*), et le traité regorge d'exemples de discordes, de guerres civiles, de séditions : l'harmonie entre les individus dans la communauté, et donc entre les individus et la communauté elle-même, est difficile à établir. Les considérations de Spinoza trouvent écho dans *Les Sept contre Thèbes*. Non seulement Étéocle et Polynice s'y affrontent en une lutte fratricide, prétendant chacun être dans leur droit, mais encore la dynastie royale, dont les membres tendent à faire prévaloir leur intérêt propre sur celui de la cité, de façon condamnable, menace Thèbes de ruine. En effet, Étéocle s'aveugle en prétendant défendre les Cadméens en bon pilote : son appartenance à un *genos* maudit, voué à ne produire de lien que dans la violence, rend sa propre existence inconciliable avec celle de sa cité. L'harmonie ne sera restaurée que tragiquement, dans la mort.

Si la malédiction divine qui pèse sur les Labdacides les fait échapper aux normes et aux lois qui régissent les hommes ordinaires – en les assujettissant à un destin non moins contraignant, les individus perçoivent souvent les règles communes comme des limites ou des obstacles, d'où une disharmonie, voire un conflit. Cette dissonance ne concerne pas seulement la modernité : dans *Les Sept contre Thèbes*, les femmes du chœur et Étéocle s'opposent en un *agôn* violent. Le roi reproche aux Thébaines de semer la panique dans la cité en suppliant les dieux désespérément, et les renvoie brutalement à l'ordre qui structure la vie sociale de l'Athènes du Vème siècle, qu'Eschyle projette dans le mythe : « C'est aux hommes à offrir aux dieux des hécatombes, à questionner le sort en tâtant l'ennemi. Ton rôle, à toi, est de te taire et de rester dans ta maison. » (p. 150) Les Thébaines ont transgressé cette répartition des rôles féminins et masculins, fondamentale à Athènes, précisément parce que, comme Étéocle, elles sont, à leur manière propre, attachées à Thèbes. On trouve dans le *Traité* de Spinoza plusieurs exemples d'un absolutisme comparable à celui du fils d'Œdipe : en souffrent principalement « les hommes d'âme fière », « les amis des arts et de la vertu » (chapitre XX, p. 201) dont l'élévation d'esprit dissone avec la médiocrité générale et s'accommode mal de lois absurdes. Dans *Le Temps de l'innocence*,

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

le conflit entre les individus et la communauté est social, et non politique : Newland Archer souffre de ne pas pouvoir vivre son amour avec Ellen Olenska, dont la rencontre introduit une disharmonie entre lui et la société du vieux New York, et l'amène par exemple à s'interroger, dans le chapitre 6 du roman, sur la liberté à accorder aux femmes.

Le conflit entre les individus et la communauté est parfois tel que ceux-ci songent à rompre leur alliance avec elle. Dans *Les Suppliantes*, les Danaïdes fuient légitimement l'Égypte où elles sont promises à un mariage forcé, tandis que dans *Les Sept contre Thèbes*, Polynice entre en guerre contre sa propre cité, de manière impie, se comportant en ennemi de sa communauté, dont il ne « reconnaît » plus « en tant que sujet le gouvernement qu'elle a institué », selon les termes de la définition de Spinoza (*Traité théologico-politique*, chapitre XVI, p. 83). Dans la scène des boucliers, le messager affirme ainsi qu'« il veut, après avoir escaladé nos murs, s'être proclamé vainqueur et avoir entonné le péan de la conquête » (p. 162). À l'opposé chronologique de notre programme, si Ellen Olenska est écartée du vieux New York où elle avait cherché refuge (chapitre 33), c'est de manière beaucoup plus volontaire que Newland lui avait proposé de quitter un microcosme social où leur amour ne trouvait pas à s'épanouir : « Mais c'est justement pourquoi je demande que nous partions ensemble ! » (chapitre 31, p. 286). Dans la même œuvre, le personnage secondaire de M. Rivière n'appartient à aucune communauté, même s'il en côtoie plusieurs, car l'absence d'attaches géographiques, familiales et professionnelles lui permet de conserver son indépendance d'esprit (chapitre 20, p. 203).

Il convient pourtant de rappeler que la vocation première de la communauté est l'établissement de la paix et de la sécurité, « horizon » non seulement « désirable », pour reprendre l'expression de Marielle Macé, mais encore réalisable. En concluant le pacte social, les hommes échappent ainsi à un état naturel où règnent « les inimitiés, les haines, la colère et les ruses », pour « vivre dans la sécurité et le mieux possible. » (*Traité théologico-politique*, chapitre XVI, p. 70) La justice et la charité, principes communs à toutes les religions, qu'il revient à l'État, selon Spinoza, de faire respecter au moyen de la loi, doivent se substituer au rapport de force généralisé. C'est bien ce à quoi aspirent les suppliantes en fuyant l'Égypte pour demander asile à Argos : la tragédie d'Eschyle repose sur un contraste entre le pouvoir d'Égyptos et de ses fils, fondé sur la force brutale, et l'autorité de Pélasgos, étayée sur le droit, l'accord mutuel et la persuasion qui permettent l'harmonie entre les individus eux-mêmes, autant qu'entre les individus et la cité. De manière plus générale, les tragédies au programme mettent l'accent sur la cohésion étroite qui unit, dans l'Antiquité, l'individu et la communauté à laquelle il est par nature destiné. Tel est le cas même dans une cité dysfonctionnelle comme Thèbes, dont le fondateur mythique a épousé la déesse Harmonie, fille d'Arès et d'Aphrodite, selon une légende qui n'est pas dépourvue d'ironie : Étéocle voudrait se hisser à la hauteur de ses responsabilités de chef, le silence des citoyens auxquels il s'adresse dans le prologue témoigne de leur obéissance et de leur patriotisme, les Thébaines entendent contribuer à la défense de la cité et entonnent finalement dans l'exodos le thrène qui la réunit dans le deuil ; l'attitude de Polynice, qui attaque Thèbes et la met en danger, est en revanche condamnée.

Au-delà d'une adhésion reposant sur la paix que la communauté vise à garantir, sans toujours y parvenir, l'accord entre les individus et le groupe tient à la manière dont ce dernier les façonne

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

en leur transmettant des manières de voir, des normes ou des valeurs qu'ils adoptent plus ou moins consciemment. Ainsi, dans *Le Temps de l'innocence*, avant de faire la connaissance d'Ellen Olenska, Archer ne remet pas réellement en cause les principes fondamentaux de son éducation, et « par une habitude de solidarité masculine », il « accept[e] l[e] code [des hommes de son clan] en fait de morale » (chapitre 1, p. 26), « chériss[ant] son vieux New York » (chapitre 8, p. 78), malgré la distance dont il est capable de faire preuve envers l'étiquette qui le régit. Mrs Archer et sa fille Janey vivent quant à elles « en parfaite harmonie de goûts et d'intérêts » (chapitre 5, p. 51), leur existence commune au premier étage de la maison familiale ayant produit entre les deux femmes un ajustement total. Le microcosme social dans lequel évoluent les personnages du roman de Wharton est précisément fondé sur le rejet de tout ce qui est susceptible de faire scandale, et plus largement de tout ce qui est « pénible » (chapitre 11, p. 112 notamment) : la vie en commun doit toujours présenter l'agrément de l'harmonie, et demeurer aussi plaisante que le tableau formé par les jeunes filles dont les tenues « se mêl[ent] dans une harmonie d'arc-en-ciel » à la réunion annuelle du tir à l'Arc (chapitre 21, p. 211) – quand bien même cette harmonie ne serait qu'apparente. Le programme offre nombre d'exemples de cette convergence entre les individus et la communauté – entre autres, l'unanimité lors de l'assemblée au cours de laquelle les Argiens accordent l'asile aux suppliantes, le patriotisme des Cadméens dévoués à la terre-mère, ou la dévotion des Hébreux envers leur patrie (*Traité théologico-politique*, chapitre XVII, p. 126 et suivantes).

L'harmonie entre les individus et la communauté n'est donc pas impossible, à telle enseigne qu'elle prend la forme d'une consonance problématique, lorsque la voix des individus est étouffée sans même qu'ils ne s'en rendent nécessairement compte. C'est l'écueil identifié par Barthes, et la raison pour laquelle il ne « vis[e] pas la restauration de l'harmonie ». Dans la préface du *Traité*, Spinoza fait ainsi de l'Empire ottoman, que les Européens se représentent à son époque comme un royaume tyrannique et obscurantiste, le lieu d'un endoctrinement religieux tel que « la droite raison n'a plus sa place dans l'âme et que le doute même est rendu impossible » (p. 47) : les individus adhèrent à une fausse religion, sans dissonance, mais ils sont asservis au pouvoir politique qu'elle est destinée à asseoir. Une communion aussi aveugle n'est bien entendu pas souhaitable. L'union avec la communauté tire sa valeur d'être consciente, réfléchie. À l'opposé, l'identité de chacune des suppliantes se dissout dans la « troupe » uniforme qu'elles constituent, et le bonheur May, « produit redoutable du système social » du vieux New-York qu'elle n'est pas en mesure d'interroger (chapitre 6, p. 60), apparaît factice, illusoire : « May avait quitté ce monde, convaincue qu'il était plein de ménages aimants et harmonieux comme le sien, résignée à partir parce qu'elle était certaine que Newland continuerait à inculquer à Dallas les mêmes principes et les mêmes préjugés qui avaient façonné la vie de ses parents, et que Dallas à son tour, quand Newland la suivrait, transmettrait le dépôt sacré au petit Bill. » (chapitre 34, p. 308)

Finalement, une authentique harmonie entre les individus et la communauté n'est envisageable que si la possibilité d'une forme de désaccord est préservée. Il est loisible d'avancer, dans un premier temps, que les divergences ne sauraient être totalement réduites. Spinoza le rappelle dans le chapitre XX du *Traité*, en donnant pour exemples les « rumeurs » et les « interprétations défavorables » dont Moïse a fait l'objet : « quelque soumission que par certains

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

artifices on arrive à obtenir, encore n'a-t-on jamais fait que les hommes aient cessé d'éprouver que chacun abonde dans son propre sens et qu'entre les têtes la différence n'est pas moindre qu'entre les palais. » (p. 190) Ainsi Ellen échoue-t-elle à ne pas se « singulariser », selon le verbe péjorativement employé par May au chapitre 31 du *Temps de l'innocence* (p. 287). Elle éprouve pourtant le désir, au début du roman, de s'intégrer à la communauté qui l'accueille, et elle en respecte les usages au point de renoncer au divorce qu'elle espérait précisément pouvoir obtenir à New York — divorce que la « législation » autorise, mais que les « habitudes sociales [n'] admettent pas » (chapitre 12, p. 124). Spinoza observe encore que faire taire les dissensions provoque la dissidence : « Les hommes sont ainsi faits qu'ils ne supportent rien plus malaisément que de voir les opinions qu'ils croient vraies tenues pour criminelles, et imputé à méfait ce qui émeut leurs âmes à la piété envers Dieu et les hommes ; par où il arrive qu'ils en viennent à détester les lois, à tout oser contre les magistrats, à juger non pas honteux, mais très beau, d'émouvoir des séditions pour une telle cause et de tenter quelque entreprise violente que ce soit. » (chapitre XX, p. 199) C'est précisément ce qui se produit dans le finale apocryphe des *Sept contre Thèbes*, lorsqu'Antigone, révoltée contre le « nouveau pouvoir cadméen », assure au héraut qu'elle « saur[a] affronter un péril pour enterrer un frère, sans rougir d'être ainsi indocile et rebelle à [sa] ville » (p. 175), provoquant la scission du chœur en deux demi-chœurs.

Dès lors, l'harmonie à la fois possible et souhaitable s'apparenterait moins à un parfait accord qu'à un perpétuel processus de résolution des dissonances, entre les individus et entre ceux-ci et la communauté : elle serait une recherche, plus qu'un résultat. Du reste, l'harmonie, en musique, se conçoit dans la durée. C'est une telle opposition dans la concorde que pense Spinoza : « Pour que la fidélité donc et non la complaisance soit jugée digne d'estime, pour que le pouvoir du souverain ne souffre d'aucune diminution, n'ait aucune concession à faire aux séditeux, il faut nécessairement accorder aux hommes la liberté du jugement et les gouverner de telle sorte que, professant ouvertement des opinions diverses et opposées, ils vivent cependant dans la concorde. Et nous ne pouvons douter que cette règle de gouvernement ne soit la meilleure, puisqu'elle s'accorde le mieux avec la nature humaine. » (*Traité théologico-politique*, chapitre XX, p. 202-203) Le philosophe considère la démocratie comme le meilleur régime : les sujets, qui possèdent le droit de débattre, y sont aussi les auteurs des lois, de sorte qu'ils y consentent plutôt qu'ils ne s'y soumettent, tout en gardant la possibilité de les critiquer et de les amender – l'harmonie n'est jamais qu'« une harmonie », elle est toujours provisoirement instaurée. Seule l'Argos des *Suppliants* présente dans notre programme l'image d'une telle démocratie. Encore Eschyle tend-ils aux Athéniens un « miroir brisé », selon l'expression de Pierre Vidal-Naquet, l'unanimité qui s'exprime lors du vote des Argiens (p. 72) ne reflétant pas les débats qui agitaient les citoyens à l'Assemblée au V^{ème} siècle. Si la vie politique reste largement à l'arrière-plan du *Temps de l'innocence*, le roman, dans son ampleur chronologique, donne à réfléchir à la manière dont les dissonances entre l'individu et la communauté peuvent se résoudre, à l'échelle d'une existence. Dans le dernier chapitre de l'œuvre, une trentaine d'années après l'intrigue principale, Newland ressaisit ainsi son destin et fait réellement sienne la décision du mariage avec May, qu'il s'était laissé imposer par la communauté : « Les longues années qu'ils avaient passées ensemble lui avaient enseigné que le mariage le plus ennuyeux n'est pas une faillite, tant qu'il garde la dignité d'un devoir. Archer honorait ce passé dont il portait le deuil : après tout, il y avait du bon dans les

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

anciennes traditions. » (chapitre 34, p. 307) L'expérience et la réflexion le mettent également en mesure de reconnaître qu'« il y [a] du bon aussi dans le nouvel ordre des choses. » (*Ibid.*, p. 309)

Dans une telle perspective, le désaccord apparaît même fécond, à condition que son expression soit régulée, et que la considération du tout ne soit pas perdue : la dissonance peut alors créer une dynamique indispensable à l'évolution et à la richesse de l'harmonie. Spinoza fait ainsi valoir que la liberté d'expression et d'opinion, loin de s'opposer à l'autorité de l'État, constitue le fondement d'une communauté politique stable et durable, car elle amène le gouvernement à réfléchir à ses propres pratiques : les citoyens doivent avoir la possibilité de « montr[er] qu'une loi contredit à la raison » (chapitre XX, p. 194), pourvu qu'ils aient en vue l'intérêt général et ne contreviennent pas à la loi qu'ils contestent. Le philosophe lui-même fait œuvre citoyenne en développant une vision neuve des rapports entre pouvoir politique et pouvoir religieux, qu'il « soume[t] à l'examen et au jugement des souverains de [sa] patrie » : « s'ils jugent, en effet, que j'ai dit quelque chose de contraire aux lois de la patrie ou au salut public, écrit-il à la fin de la préface, je veux que cela soit comme n'ayant pas été dit. Je sais que je suis homme et que j'ai pu me tromper ; j'ai mis tous mes soins toutefois à ne pas me tromper et en premier lieu à ne rien écrire qui ne s'accordât parfaitement avec les lois de la patrie, la piété et les bonnes mœurs. » (préface, p. 60-61) Entre les individus et la communauté, il doit donc exister l'intervalle qui confère à l'harmonie sa profondeur. Inversement, l'unisson est une menace, en particulier lorsqu'il est imposé. Dans *Les Suppliantes*, les Danaïdes, fidèles à leur père, s'enferment dans leur statut de jeunes vierges en refusant un mariage qui, du point de vue antique, est souhaitable, à partir du moment où il est fondé sur la persuasion et non sur la force : destin social, l'union maritale est aussi considérée, dans l'Antiquité, comme une source d'accomplissement pour les femmes. À une tout autre échelle, et à une tout autre époque, le vieux New York du roman de Wharton se fige dans des traditions qui le vouent au déclin. La richesse de cette communauté vient de ses personnages les plus originaux qui, comme Catherine Mingott, caractérisée par son « esprit d'indépendance » (chapitre 4, p. 45), prend un malin plaisir à bousculer les normes de sa communauté, en invitant Ellen dans sa loge d'opéra, ou en choisissant d'habiter le « quartier lointain de Central Park » (chapitre 2, p. 30). Dédaigné par les vieux New-Yorkais, il deviendra le quartier emblématique de la modernité que ces derniers refusent.

Conclusion

La conclusion était rarement absente, se présentant comme une rapide synthèse, parfois amorcée par la reprise de l'énoncé du développement — auquel elle est en effet destinée à fournir une réponse claire, en cinq ou six lignes manuscrites qui permettent de mener le raisonnement à son terme. Certains candidats ont même proposé une ouverture, en s'appuyant sur une référence culturelle (la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, l'héritage politique de Nelson Mandela...) : celle-ci n'est nullement attendue, mais elle appréciable lorsqu'elle met pertinemment en perspective le sujet traité.

Les pistes de corrigé précédemment données autorisent la conclusion qui suit. Entre les individus et la communauté, une harmonie est-elle possible ? L'instauration de relations pacifiques entre les individus est la raison d'être de la communauté, qui contribue à les faire

CPGE TB – SESSION 2025 – ÉPREUVE ÉCRITE DE COMPOSITION DE FRANÇAIS

advenir non seulement en permettant, grâce à la loi, d'échapper aux conflits, mais encore en produisant du commun. Pourtant, l'harmonie que les individus recherchent en vivant ensemble ne doit pas être considérée comme un état à atteindre absolument ni définitivement, mais comme une construction complexe et toujours inachevée, fondée sur l'expression et l'intégration des désaccords. Une telle œuvre n'est pas aisée, mais pour faire communauté, sans doute faut-il ne jamais cesser de la croire possible.

Bien que les trois parties qui composent l'épreuve de français n'aient pas toutes été traitées de façon totalement satisfaisante, la session 2025 a permis à beaucoup de candidats sérieux de faire valoir leur travail de préparation et leurs compétences. En identifiant les manques qui ont affecté les travaux cette année, et en mettant en évidence les aspects les mieux réussis, nous espérons avoir aidé au mieux les futurs candidats à se préparer à la session à venir.